



**AUTOCONSOMMATION ET EVALUATION
DES RISQUES SANITAIRES
LIES A L'ENVIRONNEMENT :**

**Etude de faisabilité
d'une enquête alimentaire
en Midi-Pyrénées**

Georges FAHET
2003

**AUTOCONSOMMATION ET EVALUATION
DES RISQUES SANITAIRES
LIES A L'ENVIRONNEMENT :**

**Etude de faisabilité
d'une enquête alimentaire
en Midi-Pyrénées**

Georges FAHET
2003

Etude financée par :

DDASS 31
DRASS Midi-Pyrénées

SOMMAIRE

Contexte	2
Sources de données disponibles en France	2
Objectif	8
Scénario 1	9
Population	9
Taille de l'échantillon	9
Plan de sondage	9
Recueil des données	10
Evaluation des coûts	13
Scénario 2	14
Constitution de l'échantillon	14
Recueil des données	15
Exploitations	15
Aspects budgétaires	15
Quelques remarques	15
Scénario 3	18
Objectif	18
Population	18
Recueil des données	18
Intérêts et limites	19
Accès aux données	20
Pour conclure	20
Bibliographie	21
Annexe 1	22
Annexe 2	23
Annexe 3	28

Contexte

L'évaluation des risques sanitaires liés à l'environnement nécessite, outre l'identification des dangers liés à un agent toxique, l'estimation de l'exposition des populations concernées (par inhalation, par ingestion ou par contact cutané).

L'un des paramètres importants de cette estimation repose notamment sur l'exposition par ingestion de denrées alimentaires produites localement sur les zones exposées et susceptibles de véhiculer ces agents toxiques.

La précision de cette estimation suppose de disposer de données de consommations alimentaires chez les individus définis comme exposés et en particulier la connaissance des pratiques d'autoconsommation spécifiques à ces individus. Cette connaissance apparaît indispensable afin d'estimer, dans le contexte spécifique d'un site donné, les doses toxiques potentiellement ingérées par les individus exposés à une pollution locale.

L'autoconsommation, au sens large, concerne l'ensemble des denrées alimentaires obtenues gratuitement du fait de la production du ménage ou de dons provenant d'autres ménages, du moment que les produits donnés n'ont pas été achetés dans le commerce.

Ces aliments sont les fruits et légumes issus des jardins potagers et des vergers, les viandes et volailles provenant des élevages particuliers, les produits de la pêche, de la chasse et de la cueillette.

Dans la mesure où l'on s'intéresse à des pollutions susceptibles de survenir dans des zones très localisées, il semble nécessaire d'inclure, outre les aliments autoconsommés, les denrées achetées à la ferme ou chez les producteurs locaux qui sont redistribuées dans la population exposée.

Peu d'études en France explorent les pratiques d'autoconsommation et aucune n'en traite de façon spécifique. Toutefois, plusieurs sources comportent des informations y faisant référence.

La partie suivante vise à présenter un inventaire de ces différentes sources, en rappelant pour chacune leurs caractéristiques méthodologiques lorsque ces informations sont disponibles ainsi que leurs principaux résultats dans le champ de notre problématique.

Sources de données disponibles en France

► Enquête « consommation et lieux d'achat des produits alimentaires » INSEE 1991 [1]

Cette enquête à visée socio-économique avait un double objectif : celui de refléter l'état des achats alimentaires des français à un moment donné et celui d'apprécier l'évolution générale des structures alimentaires en France.

L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des ménages résidant en France métropolitaine : près de 6400 ménages avaient été interrogés.

Le champ couvert par l'enquête concernait l'ensemble des consommations alimentaires prises à domicile, qu'elles résultent d'un achat, d'un prélèvement sur le stock du magasin (autofourniture) ou de la production du ménage (autoconsommation), ainsi que les consommations prises hors domicile.

Le recueil des données s'est basé sur l'enregistrement des achats alimentaires sur carnet de compte où étaient inscrits ces achats, en quantités et en dépenses, pendant une durée de sept jours consécutifs.

L'enquête s'est échelonnée tout au long d'une année civile (1991).

Dans une analyse descriptive de cette étude, Dubeaux [2] montre qu'en moyenne en 1991, 35% des ménages français (39% dans le grand Sud Ouest : Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin) cultivaient un jardin potager, près de 17% possédaient une basse-cour et 10% un clapier, les basses-cours et clapiers étant presque toujours associés à un jardin potager.

Les taux de possession de jardins potagers variaient très nettement selon les catégories socio-professionnelles (tableau 1) et les zones d'urbanisation (tableau 2).

Ainsi la culture d'un jardin potager concernait près de 85% des ménages agricoles ainsi que la moitié des retraités mais seulement 18% des ménages de cadres supérieurs.

Tableau 1 : Taux de possessions de jardins potagers (en %) en 1991 selon la catégorie socio-professionnelle (données France entière)

Catégories socio-professionnelles¹	Jardins potagers
Ensemble des ménages	35.0
Agriculteurs exploitants	84.5
Retraités	48.1
Ouvriers	35.9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	28.0
Professions intermédiaires	25.4
Autres inactifs	24.3
Employés	19.5
Cadres supérieurs	18.0

Source : Enquête alimentaire 1991, INSEE

¹ Catégorie socio-professionnelle de la personne de référence du ménage.

Tableau 2 : Taux de possessions de jardins potagers (en %) en 1991 selon que la population est agricole ou non et suivant la catégorie de commune (données France entière)

Type de commune	Jardins potagers
Population agricole²	
Commune rurale ³	82.1
Commune urbaine	66.0
Ensemble	78.3
Population non agricole	
Commune rurale ³	60.9
UU* de moins de 10 000 hab	41.6
UU de 10 000 à 100 000 habitants	29.5
UU de 100 000 hab et plus (sauf Paris)	20.5
UU Paris	12.3
Ensemble	31.5

* : Unité Urbaine

Source : Enquête alimentaire 1991, INSEE

On peut constater sur ce second tableau que le taux de possession de jardins potagers diminue très nettement lorsque la taille de l'unité urbaine augmente. Il est de 60 à plus de 80% en milieu rural, 42% dans les petites villes, 30% dans les villes moyennes et environ 21% dans les grandes villes.

Outre le taux de possession de jardins, cette étude permettait également d'estimer la proportion de denrées autoconsommées.

Ainsi en 1991, les légumes frais provenant des jardins potagers représentaient 26% de la totalité des légumes frais consommés par tous les ménages à leur domicile, avec des différenciations selon les légumes : haricots verts (62%), petits pois (57%), tomates (22%)...

L'autoconsommation des fruits en revanche était moins importante, elle représentait 12% de la consommation totale de fruits frais.

Les basses cours familiales ainsi que les clapiers étaient beaucoup moins répandus (respectivement 9% et 6% des ménages en France ont déclaré en posséder en 1991) mais leur production était loin d'être négligeable : près d'un lapin sur deux, 17% des œufs et 16% des volailles consommées en 1991 en provenaient.

L'auteur insiste enfin sur l'importance des dons entre ménages.

² Ménages dont la personne de référence est exploitant agricole ou salarié agricole, qu'elle soit en activité ou en retraite.

³ Communes rurales de moins de 2000 habitants.

Ainsi, 42% des fruits et 23% des légumes cueillis au jardin sont donnés, de même que 40% des œufs, le tiers des lapins et le cinquième des volailles. Au total, 13% des ménages ont déclaré en 1991 avoir reçu en cadeau des produits du potager de la part d'un autre ménage.

► **Enquête « modes de vie » INSEE, 1988-1989 [3]**

Cette enquête, réalisée de novembre 1988 à novembre 1989 auprès d'un échantillon de 10 000 ménages avait pour but d'explorer la production domestique des ménages. Elle indique qu'au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, 36% des ménages ont semé ou planté des légumes, 26% ont pratiqué la cueillette (champignons...), 14% la pêche et 7% la chasse.

► **Enquête « permanente sur les conditions de vie des ménages » INSEE 1993-1994 [4]**

Dans cette enquête, 31.1% des ménages interrogés déclarent pratiquer le jardinage (« vous arrive t'il de cultiver des légumes ou des fruits ? »)

Cette proportion varie selon la CSP de la personne de référence du ménage : elle est de 73.5% chez les agriculteurs, près de 44% chez les retraités, 22 à 24% chez les inactifs ou les chômeurs.

Des variations sont également observées selon le type de communes : le taux de pratique du jardinage est de 51.4% dans les communes rurales et de 20.7% dans les unités urbaines de plus de 100 000 habitants.

► **Enquête « emploi du temps » INSEE 1998-1999 [5]**

Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 8200 ménages au sein desquels toutes les personnes de plus de 15 ans ont été interrogées.

Elle avait pour but d'estimer le temps passé à accomplir les différentes activités de la vie quotidienne (et notamment le jardinage).

Ces activités étaient divisées en différents temps :

- le temps physiologique
- le temps professionnel et de formation
- le temps domestique
- le temps libre

Les individus enquêtés devaient remplir un carnet où ils décrivaient « en clair » toutes leurs occupations durant une journée.

Les jours ont été répartis de façon à couvrir une année entière.

Ainsi, 13 % des personnes interrogées un jour donné ont pratiqué le jardinage, cette prévalence étant maximale dans le Sud-Ouest (Midi-Pyrénées, Limousin, Aquitaine) avec 18% de pratique.

La pratique du jardinage (un jour donné) varie en fonction du type de commune : elle est de 20% en commune rurale contre 8% dans les communes de plus de 100 000 habitants.

Les retraités sont 27% à avoir pratiqué le jardinage, les artisans, les commerçants et les cadres 8 à 9%.

Ces résultats ne permettent pas de distinguer l'activité de jardinage dédiée au jardin d'agrément et au jardin potager, ils confirment toutefois les variations de cette pratique selon la zone géographique, le degré d'urbanisation et la catégorie socio-professionnelle.

► **Enquête « budget des familles » 1994-1995 [6], 2000-2001**

Cette enquête qui a lieu tous les cinq ans depuis 1978 présente un intérêt tout particulier dans le champ de notre problématique. En effet elle a pour objectif l'étude des dépenses et des ressources des ménages et s'emploie donc à reconstituer toute la comptabilité du ménage et en particulier les consommations ne donnant pas lieu à dépense telle que l'autoconsommation alimentaire.

Les deux dernières éditions de cette enquête s'appuyaient sur un échantillon représentatif d'environ 12000 ménages.

Les résultats de l'édition 2000-2001 ne sont pas encore disponibles mais les premières informations dont on dispose indiquent que 25% des ménages disposeraient d'un jardin potager et 15% d'un verger.

Outre les possibilités d'autoconsommation, cette enquête explorait également les quantités autoconsommées pour une liste des fruits et légumes les plus courant ainsi que pour les produits de la chasse, de la pêche, de la cueillette et de l'élevage.

L'intérêt que peut représenter cette enquête dans le cadre de notre étude de faisabilité sera développé dans la suite de ce travail.

► **« Les disparités régionales de la consommation alimentaire des ménages français » CREDOC [7]**

La dernière source bibliographique que je citerai est une enquête du CREDOC réalisée en 1996 et qui explore les disparités régionales de la consommation alimentaire des ménages français.

Cette étude n'apporte pas d'éléments nouveaux concernant l'autoconsommation, toutefois, l'auteur montre qu'il existe des disparités inter mais surtout infra-régionales en matière de consommation alimentaire. Il définit ainsi 10 zones géographiques, homogènes sur le plan du régime alimentaire, zones qui s'affranchissent de la définition administrative des régions.

Ainsi la région Midi-Pyrénées est scindée en deux parties appartenant chacune à une région alimentaire différente : les départements de l'Aveyron, de l'Ariège, du Tarn et de la Haute-Garonne subissent les influences mêlées de la méditerranée et de la montagne et se distinguent du Lot, du Gers, des Hautes-

Pyrénées et du Tarn et Garonne dont l'identité régionale est fortement associée à des traditions culinaires du Sud-Ouest.

Même si cette enquête n'apporte pas directement un éclairage supplémentaire sur la problématique de l'autoconsommation, on peut penser que ces différences en matière de régimes alimentaires peuvent être associées à des pratiques distinctes en matière d'autoconsommation.

L'ensemble de ces résultats, issus d'enquêtes adoptant souvent des méthodologies différentes, ne sont pas directement comparables entre eux.

Le taux de pratique du jardinage apparaît toutefois relativement cohérent entre ces différentes sources (il varie de 25 à 36% selon les sources).

Les résultats montrent également que les deux variables les plus discriminantes concernant cette pratique paraissent être la CSP et le lieu d'habitation (communes rurales, urbaines...).

Mais au-delà de la pratique du jardinage, notre intérêt dans ce travail est de disposer d'une estimation des quantités autoconsommées par catégories d'aliments.

L'enquête de l'INSEE de 1991 [1] aborde ce thème avec suffisamment de précision, néanmoins les résultats de cette enquête présentent deux limites importantes :

D'une part les découpages géographiques sont très vastes ; ils sont réalisés par zones d'études et d'aménagements du territoire (ZEAT), chaque zone comprenant plusieurs régions.

Ainsi la ZEAT sud-ouest comprend, outre Midi-Pyrénées, l'Aquitaine et le Limousin.

Cette approche ne peut tenir compte des disparités inter et intra-régionales en matière de consommation alimentaire et d'autoconsommation.

Par ailleurs, ces données datent maintenant de plus d'une dizaine d'années et l'on peut penser que les comportements alimentaires ont pu depuis sensiblement évoluer.

Nous avons vu précédemment que l'enquête « Budget des familles » de l'INSEE, dans son édition 2001-2002, explorait les pratiques d'autoconsommation.

Cette étude présente l'avantage d'être récente, mais malheureusement, de la même façon que l'enquête alimentaire de 1991, les données de l'enquête « budget des familles » ne peuvent pas être exploitées en dessous de l'échelon ZEAT, niveau en-deçà duquel l'échantillon ne peut plus être considéré comme représentatif.

Toutefois ces ZEAT depuis 1991 auraient subi un nouveau découpage et la ZEAT qui concerne notre région ne comprendrait plus, outre Midi-Pyrénées, que la région Aquitaine.

L'exploitation des données de cette enquête pourrait donc constituer un compromis acceptable dans la mesure où les autres scénarios que nous proposerons dans cette étude de faisabilité ne pourraient être mis en œuvre.

Dans ce contexte, il semble pertinent d'envisager une enquête alimentaire dont les résultats seraient spécifiques à la région Midi-Pyrénées. Ils pourraient ainsi être directement utilisés dans le cadre des futures évaluations quantitatives des risques sanitaires sur cette région potentiellement concernée par des installations classées au titre de la protection de l'environnement ou par des pollutions de sols plus anciennes.

Objectif

Une telle étude nécessitant, en première approche, une logistique importante, l'objectif de ce travail préalable sera donc d'étudier la faisabilité d'une enquête descriptive relative aux comportements alimentaires des personnes résidant dans la région Midi-Pyrénées et plus précisément sur les quantités autoconsommées en population générale.

Outre l'exploitation locale des données de l'enquête « budget des familles », deux autres scénarios répondant à cet objectif seront présentés, ainsi qu'une estimation de leur coût respectif.

Scénario 1

Ce premier scénario a été élaboré lors d'une réunion de travail avec l'INSEE, il repose sur la définition d'un échantillon représentatif des ménages de Midi-Pyrénées.

Population

L'unité observée dans ce scénario est le ménage ordinaire résidant⁴ en Midi-Pyrénées et la population concernée est l'ensemble des personnes composant le ménage quel que soit leur âge.

Les personnes vivant dans des logements-foyers pour personnes âgées font partie de la population des ménages, de même que les personnes qui ont leur résidence personnelle dans le logement mais qui séjournent au moment de l'enquête dans certains établissements (élèves internes des établissements d'enseignement...).

Taille de l'échantillon

Le nombre de sujets nécessaires a été calculé en fonction des taux de possessions de jardins potagers issus de l'enquête alimentaire INSEE de 1991 [1].

Ainsi, pour obtenir une précision de plus ou moins 5%, environ 2000 ménages répondants seront nécessaires, ce nombre passe environ à 3000 pour une précision de plus ou moins 4%.

Plan de sondage

Sondage aléatoire à partir d'une base de données constituée par la liste des logements du recensement de la population de 1999, complétée de logements neufs achevés depuis la date du recensement.

Compte tenu de ce que l'on sait de l'autoconsommation (cf sources de données disponibles en France), les variables de stratification pourraient être éventuellement les suivantes :

- région alimentaire : zone géographique homogène en terme de consommation alimentaire [7]

- Zone Pyrénées/Languedoc-Roussillon (comprend l'Aveyron, l'Ariège, la Haute-Garonne et le Tarn)
- Zone Sud-Ouest (comprend le Gers, le Lot, les Hautes-Pyrénées et le Tarn-et-Garonne)

- zone d'habitation : zone rurale, périurbaine, urbaine

⁴ Un ménage ordinaire selon la définition de l'INSEE est constitué par l'ensemble des occupants d'un même logement (occupé comme résidence principale) quels que soient les liens qui les unissent. Un ménage peut donc être constitué aussi bien par une personne vivant seule que par un ensemble plus complexe.

L'échantillon pourrait être ensuite redressé en fonction de la CSP, variable discriminante concernant la pratique du jardinage et l'autoconsommation.

Recueil des données

Le recueil des données pourrait s'effectuer au moyen d'un questionnaire comprenant deux parties distinctes :

1. évaluation des possibilités d'autoconsommation
2. exploration de l'autoconsommation proprement dite

1. Exploration des possibilités d'autoconsommation

Il s'agit à cette phase d'effectuer un premier tri des ménages susceptibles d'autoconsommer (possession d'un jardin potager, d'un verger ou d'une basse-cour, pratique de la chasse de la pêche, de la cueillette, dons provenant d'un autre ménage...).

Cette première étape peut être réalisée par téléphone ou bien par un enquêteur interrogeant les personnes à leur domicile.

La méthode du contact téléphonique à partir d'un échantillon tiré d'une liste des logements serait d'un rendement médiocre, d'après nos interlocuteurs de l'INSEE, et ne devrait pas être retenue.

2. Exploration de l'autoconsommation

Lorsque la possibilité d'autoconsommer est avérée, l'administration de la seconde partie du questionnaire peut être engagée.

Deux approches paraissent possibles : l'estimation de l'autoconsommation par la production ou par la consommation.

a- Evaluation de l'autoconsommation par la production

Cette approche consiste à faire estimer aux personnes interrogées les quantités produites (ou reçues en cadeau) par catégorie d'aliment et pour une période déterminée.

Dans la problématique qui nous occupe, la notion de localisation de la production est essentielle : il conviendra donc de faire préciser si les denrées autoproduites (ou reçues en don) proviennent ou non de la zone d'habitat.

Si, pour les fruits et les légumes, la localisation de la production correspond le plus souvent au lieu de résidence, il en va différemment des produits issus de la chasse, de la pêche et de la cueillette.

Il sera également nécessaire de préciser l'utilisation qui a été faite de cette production :

- proportion de la production consommée par le ménage
- proportion de la production donnée à un tiers dans la zone d'habitat
- proportion de la production donnée à un tiers hors de la zone d'habitat

Concernant ces déplacements potentiels de production (produits reçus en dons ou donnés à des tiers), il sera nécessaire d'identifier précisément les lieux de production et de destination de ces denrées.

La difficulté principale de cette approche est liée à la précision de l'estimation des volumes de production ; en effet, si l'estimation de l'autoconsommation de produits issus de la chasse, de la pêche, de la cueillette ou d'un élevage particulier paraît réalisable avec une précision satisfaisante, les biais de mesure et de mémorisation concernant la production des légumes paraissent à priori beaucoup plus important, en raison de la subjectivité qui peut être attachée à une telle estimation.

Ces biais peuvent être en partie limités de la façon suivante :

- en interrogeant de préférence la personne responsable de la production, mieux à même d'évaluer les quantités produites.
- en planifiant le déroulement de l'enquête à un moment proche de la période de production (fin d'été par exemple) de façon à limiter le biais de mémorisation.
- en imaginant un mode d'interrogatoire adapté à la nature de chaque produit (nombre de pieds de tomates par exemple).

Il doit être également possible de comparer les estimations annoncées par les producteurs avec des rendements moyens par légume et par surface cultivée⁵, de façon à valider à posteriori les estimations obtenues. Cela suppose, lors de la passation du questionnaire, d'évaluer dans chaque jardin potager la surface consacrée à la culture des différents types de légumes.

L'évaluation des quantités de fruits produites semble plus aisée, nous disposons en effet de données permettant le calcul d'un rendement moyen par arbre pour les principales espèces fruitières (annexe 1). Ces données sont adaptées à notre contexte d'étude puisqu'elles ont été estimées dans la région Midi-Pyrénées, néanmoins ces rendements moyens sont issus d'une enquête réalisée sur des exploitations agricoles et l'on peut penser que les rendements sont probablement plus faibles lorsque l'on s'intéresse à la production chez des particuliers.

Ces données peuvent être utilisées soit pour valider les volumes de production annoncés par les personnes interrogées lors de l'enquête, soit pour calculer directement ces volumes en fonction du nombre d'arbres que possèdent ces personnes.

Au total cette évaluation de l'autoconsommation par les volumes de production ne paraît pouvoir être menée de façon satisfaisante qu'au moyen d'un enquêteur se déplaçant au domicile des répondants.

⁵ Nos recherches n'ont malheureusement pas abouti dans ce sens concernant la production de légumes, la Direction régionale de l'agriculture n'ayant pu nous fournir ces rendements.

b. Evaluation de l'autoconsommation par la consommation

La méthodologie dans ce type d'approche s'apparente à celle utilisée dans les enquêtes alimentaires.

La méthode la plus utilisée en la matière est l'emploi d'un carnet de compte remis à chaque ménage interrogé. Ce carnet comprend une feuille par journée d'observation sur laquelle est décliné l'ensemble des repas pris au cours de la journée.

Les divers types d'aliments ainsi que les quantités autoconsommées doivent être inscrits quotidiennement sur ce carnet et ce en général sur une durée de sept jours (14 jours pour certaines enquêtes).

Pour aider les ménages à évaluer les quantités consommées avec suffisamment de précision, il est également distribué en général un carnet photographique représentant les différents types d'aliments sous forme de portions.

Au terme de la période d'observation, l'enquêteur se rend à nouveau au domicile des répondants afin de valider et de récupérer ces carnets de compte.

Dans cette approche, le caractère saisonnier de l'autoconsommation doit être pris en compte et suppose de répartir la collecte des données en vagues successives de façon à couvrir une année entière.

Les mêmes impératifs concernant les déplacements de production (zones de production et de consommation) s'appliquent lorsqu'on utilise cette méthode.

L'avantage de cette seconde approche est qu'elle permet de produire des estimations des quantités autoconsommées probablement beaucoup plus précises que celles obtenues avec la première méthode.

En effet la subjectivité des répondants est limitée par l'utilisation de photographies présentant des portions calibrées pour chaque aliment, de plus le biais de mémorisation est également contrôlé dans la mesure où la durée d'observation porte sur une période relativement courte (en général sept jours), les carnets de compte étant censés être remplis régulièrement, au jour le jour.

Cependant, la mise en œuvre d'une telle approche serait de réalisation beaucoup plus lourde et d'un coût nettement majoré par rapport à la précédente.

En effet la période de recueil des données doit s'échelonner sur une année entière afin de prendre en compte la saisonnalité des productions.

D'autre part cette méthode de recueil de données est relativement contraignante pour les répondants en raison de la durée de l'observation⁶.

Enfin cette deuxième méthode nécessite au minimum deux passages des enquêteurs à domicile ainsi que l'utilisation d'un matériel d'enquête plus onéreux (livrets photographiques).

⁶ Dans de nombreuses enquêtes de ce type, les ménages qui acceptent de participer et qui remplissent les carnets de compte avec soin reçoivent un « cadeau » en échange de leur collaboration.

Evaluation des coûts

L'estimation des coûts pour réaliser une telle enquête a été réalisée par l'INSEE, cette estimation n'étant qu'approximative en l'état d'avancement du projet.

Elle repose sur le principe d'une collecte des données se déroulant au domicile des personnes interrogées et sur la base de 2000 questionnaires réussis et 2000 « déchets ».

Ces coûts sont calculés pour un seul passage des enquêteurs au domicile et une durée de passation du questionnaire d'environ 45 minutes.

Cette estimation correspond donc à une méthode d'exploration de l'autoconsommation par la production telle que décrite précédemment.

Le détail de cette estimation est présenté dans le tableau suivant.

Postes de dépense	Coût (euros)
COUTS INTERNES	76 000
Tirage de l'échantillon, gestion de la collecte, saisie des questionnaires	
COUTS EXTERNES	
Formation des enquêteurs	
142€/jour/enquêteur * 3 jours	17 100
Collecte	
25€/questionnaire * 2000 réussis	50 000
5€/questionnaire * 2000 « déchets »	10 000
Téléphone	
3€/questionnaire	12 000
Déplacements	
20€/questionnaire	40 000
Charges	25 900
20% des coûts externes	
Total hors frais	231 000
Frais de dossier (10%)	23 000
TOTAL	254 000 €

Scénario 2

Ce second scénario a été élaboré avec l'aide de l'entreprise toulousaine « Khi 2 Conseil », entreprise prestataire dans le secteur des études de marché (voir note méthodologique réalisée par nos interlocuteurs en annexe 2).

Constitution de l'échantillon

La construction de l'échantillon à interroger se déroule en deux phases :

- partition de la région Midi-Pyrénées en différentes zones
- constitution d'un échantillon représentatif au sein de chaque zone

► Partition de la région Midi-Pyrénées

La démarche consiste à réaliser un découpage de l'ensemble de la région en différentes zones (10 à 20 au maximum) selon divers critères que l'on sait (ou que l'on suppose) discriminants en matière d'autoconsommation.

Ces critères concernent le niveau d'urbanisation (zone rurales, périurbaines, urbaines) mais sont aussi d'ordre géographique (relief) et climatiques.

Le nombre de zones à constituer résulte d'un compromis entre la précision que l'on souhaite obtenir et le coût de l'enquête qui augmente avec le nombre de zones.

► Constitution d'un échantillon représentatif au sein de chaque zone

La seconde étape consiste à réaliser un échantillon représentatif au sein de chaque zone selon la méthode des quotas et cela en fonction de trois critères :

- un critère géographique, en définissant un nombre de personnes à enquêter par commune au prorata de la population
- deux critères socio-démographiques (âge et CSP)

Le principe général de la démarche serait de rechercher, au sein de chaque zone, soit les producteurs de produits autoconsommés soit les consommateurs. La recherche des producteurs paraît a priori préférable, ces derniers étant probablement plus à même d'évaluer avec un minimum de précision les volumes de production.

Si l'on retient la solution minimale d'un découpage de la région en 10 zones et l'hypothèse d'une proportion de producteurs de l'ordre de 40%⁷, le nombre total de sujets à interroger serait de 2500 répartis entre les différentes zones de façon à obtenir environ 100 producteurs et 150 non-producteurs par zone.

⁷ Estimation retenue par le bureau d'études « Khi2 conseil » sur la base des résultats provisoires de l'enquête « budget des familles » 2001-2002.

Recueil des données

L'enquête serait menée par téléphone selon une méthode CATI, les numéros étant préalablement affectés à la commune afin de gérer informatiquement le critère géographique.

Le questionnaire pourrait comprendre quatre parties :

- 1. Age et CSP afin de filtrer sur les quotas
- 2. Exploration des possibilités de production : exploitation d'un potager, d'un verger, d'une basse-cour, pratique de la chasse, de la pêche ou de la cueillette, achats alimentaires auprès d'un producteur local situé près de la zone d'habitat (critères de distance à définir).
Si aucune production n'est effective, passation directe de la quatrième partie du questionnaire.
- 3. Si au moins un type de production est avéré, suite du questionnaire de préférence auprès de la personne productrice.
Cette partie est destinée à décrire la production et doit s'appuyer sur une nomenclature des produits à définir précisément.
Pour chaque denrée produite cette description comprendra :
 - l'ordre de grandeur du volume produit par unité de temps (hebdomadaire, mensuel, annuel) selon une unité adaptée à la nature de chaque produit
 - pour chaque produit (ou pour les principales denrées produites), la proportion directement consommée par le ménage et celle donnée à des personnes tierces (identification des personnes concernées par ces dons par leur code commune de résidence et réaffectation dans le zonage correspondant)
 - pour les vergers, basse-cours et potagers : les moyens de la production (surface, nombre d'arbres...)
 - pour la chasse, la pêche, la cueillette : la zone habituellement fréquentée
- 4. La dernière partie du questionnaire est une partie signalétique posée à toutes les personnes entrant dans les quotas et pouvant comporter des variables telles que le type de logement, le statut familial, la composition du ménage, le statut propriétaire/locataire, la tranche de revenus..., et éventuellement des variables portant sur les comportements alimentaires.

Les exploitations

Les données recueillies permettent, par produit, de reconstituer une évaluation des quantités produites par zone et de décrire les lieux de consommations.

Elle fournissent également une estimation des niveaux de production réalisés dans la région mais consommés en dehors. Elles ne fournissent pas par contre les consommations dont la production a été réalisée en dehors de la région Midi-Pyrénées.

Les résultats peuvent également être présentés sous forme cartographique permettant de donner une lecture spatiale rapide des niveaux de consommation par produit ou par famille de produits et par zone.

Aspects budgétaires

Compte tenu des éléments décrits ci-dessus, et :

- en prenant un taux de pénétration des producteurs de l'ordre de 40 % (soit 2,5 contacts pour 1 questionnaire complet)
- un questionnaire d'une durée de 15' environ ⁸, dont 4' maximum pour le tronc commun (filtre et signalétique),

le coût d'obtention de 1.000 questionnaires complets producteurs et de 1.500 questionnaires signalétiques non-producteurs (soit une analyse sur 10 zones avec 100 producteurs par zone) serait, après traitement et analyse, de **32.500 €** environ, le coût étant proportionnel au nombre d'enquêtes recherchées.

Quelques remarques

Cette méthode s'appuie, nous l'avons vu, sur la méthode des quotas concernant l'échantillonnage, ce qui peut introduire des biais de sélection.

En effet si au début de l'enquête, la plupart des individus qui acceptent de répondre conviennent et rentrent dans le quotas, il y a toujours en fin d'enquête, diminution progressive du nombre de personnes que l'on peut interroger par rapport à celles qui acceptent de l'être et les quotas sont parfois difficilement remplis.

On est ainsi parfois obligé de redresser l'échantillon en affectant des coefficients multiplicatifs aux réponses de certains individus.

Cela peut, à terme, éloigner assez notablement la structure de l'échantillon de celle de la population.

⁸ En moyenne, un producteur pratique 2 activités parmi les six proposées (potager, verger, basse-cour, chasse, pêche, cueillette), et il y a en moyenne 7 produits par activité (42/6). Il conviendra donc de vérifier la production de 14 produits différents, sachant que le nombre de postes effectivement décrit sera de l'ordre de 3 ou 4 (source : enquête « Budget des familles » 2001-2002).

D'autre part, comme dans toutes les enquêtes téléphoniques, les personnes qui ne possèdent pas le téléphone (probablement assez rares de nos jours), qui sont inscrites sur « liste rouge » ou qui possèdent uniquement un téléphone portable ne peuvent par définition faire partie de l'échantillon. Cela peut conduire à sous-représenter certaines catégories d'individus et biaiser l'estimation de l'autoconsommation si ces mêmes individus présentent des caractéristiques particulières vis à vis du facteur que l'on étudie.

Enfin, comme dans la première méthode présentée au scénario 1, les mêmes problèmes concernant la précision de l'estimation des volumes autoconsommés se posent. Mais nous avons vu que cet inconvénient pouvait probablement être en partie pallié en comparant les réponses obtenues avec les rendements moyens par type de culture et par surface cultivée.

Ce scénario paraît être au total un choix raisonné répondant de façon assez satisfaisante aux objectifs de l'étude pour un coût relativement modéré.

Scénario 3

L'un des scénarios possibles pouvant constituer une alternative à la réalisation d'une enquête spécifique à la région Midi-Pyrénées est l'exploitation des données de l'enquête « Budget des familles » réalisée par l'INSEE en 2000-2001. Les principales caractéristiques méthodologiques de cette enquête et son intérêt dans le cadre de notre travail sont présentés ci-dessous.

Objectif

L'enquête, d'une périodicité de 5 ans depuis 1978, a pour objectif l'étude des dépenses et des ressources des ménages.

Elle vise à reconstituer toute la comptabilité des ménages :

- totalité des dépenses
- ressources
- consommations ne donnant pas lieu à dépense (**autoconsommation alimentaire**, avantages en nature fournis par l'employeur)

Population

L'unité observée est le ménage ordinaire.

L'enquête porte sur un échantillon d'environ 11000 ménages représentatifs de la France métropolitaine et des départements d'Outremer.

Le sondage a été réalisé à partir d'une base constituée des feuilles de logement du recensement de la population de 1999, complétée de logements neufs achevés depuis la date du recensement.

Comme nous l'avons déjà signalé précédemment, les données de l'enquête « budget des familles » ne peuvent pas être exploitées en dessous de l'échelon ZEAT (zone d'étude et d'aménagement du territoire) pour des problèmes de représentativité de l'échantillon.

La région Midi-Pyrénées appartient à la ZEAT Sud-Ouest qui comprend également l'Aquitaine ; les résultats ne pourront donc pas être spécifiques à notre région.

Recueil des données

Afin d'éliminer les effets de saisonnalité, la collecte des données s'est étalée sur 12 mois. L'échantillon a ainsi été divisé en 8 vagues d'environ 2000 ménages et les enquêtes auprès des ménages d'une même vague ont été étalées sur 6 semaines.

Deux techniques de collecte ont été utilisées simultanément pour recueillir les données : 3 questionnaires administrés lors de trois visites successives au domicile des ménages et un carnet de compte remis à chaque membre du

ménage de 14 ans et plus, destiné à enregistrer les dépenses effectuées pendant la durée de l'enquête.

Les ménages sont observés pendant une durée de 14 jours consécutifs.

Le module relatif à l'autoconsommation fait partie du troisième questionnaire qui est administré lors de la dernière visite de l'enquêteur, visite au cours de laquelle ce dernier relève les carnets de compte.

Le questionnaire relatif à l'autoconsommation (annexe 3) est organisé en deux parties : la première explore les possibilités d'autoconsommer et la seconde l'autoconsommation proprement dite.

Dans cette étude, l'autoconsommation est définie classiquement par les produits tirés de son propre jardin, verger ou exploitation familiale, les produits provenant de la chasse, de la pêche, de la cueillette, les préparations réalisées à partir de tels produits comme confitures, conserves et surgelés, et enfin les cadeaux reçus de produits de ce type. Les préparations alimentaires effectuées à partir de produits achetés ou surgelés sont exclues.

La partie relative à l'étude de l'autoconsommation proprement dite enregistre les quantités consommées par le ménage durant les 14 jours d'enquête, quelle que soit la période de récolte ou de préparation de ces produits (antérieure à la période d'enquête ou non).

Le questionnaire propose une liste fermée de 10 légumes et 9 fruits avec toutefois la possibilité d'en citer 5 autres de chaque s'ils ne figurent pas dans la liste.

Le ménage est ensuite interrogé, pour chaque produit, sur l'unité de mesure et la quantité consommée durant les 14 jours d'enquête.

Les mêmes investigations sont menées sur les ressources issues de l'élevage, de la chasse, de la pêche et de la cueillette.

L'ensemble des quantités autoconsommées est enfin évalué financièrement et incorporé aux achats alimentaires.

Intérêt et limites

La limite principale de l'enquête « budget des familles » concerne, comme nous l'avons déjà signalé, la zone d'étude.

L'échelle la plus fine pour l'exploitation des données est la ZEAT (Zone d'Etude et d'Aménagement du Territoire) Sud-Ouest qui comprend les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine : les résultats peuvent donc manquer de spécificité au regard de pratiques que l'on pourrait observer en matière d'autoconsommation dans notre région, à un niveau très local.

Les autres limites concernent la nature des données recueillies ainsi que le mode de recueil :

Le questionnaire ne permet pas de distinguer le recours aux produits alimentaires locaux achetés directement chez le producteur ou le fermier et qui peuvent avoir leur importance dans l'estimation de l'exposition aux risques environnementaux.

Nous avons vu d'autre part que les dons entre ménages de produits auto-consommés pouvaient être importants pour certains d'entre eux. Le volume de ces dons est évalué par le questionnaire, en revanche il est impossible d'en connaître l'origine géographique. Cette imprécision peut conduire à biaiser l'estimation de l'exposition.

Le même problème se rencontre pour les produits issus de la chasse, de la pêche et de la cueillette, susceptibles de provenir d'une distance importante de la zone d'habitat.

La dernière limite enfin que l'on peut évoquer est le mode de recueil concernant la partie autoconsommation. Il est en effet demandé au ménage de se remémorer le type de produit consommé ainsi que la quantité correspondante durant les 14 jours qu'ont duré l'enquête : si la méthode du rappel peut être considérée comme fiable pour une durée de 7 jours, on peut éventuellement douter de la qualité des résultats pour une période plus longue.

L'intérêt évident de cette étude est avant tout d'éviter la réalisation d'une enquête spécifique d'un coût probablement élevé.

Un autre avantage est la disponibilité des données à un moindre coût et l'utilisation possible des résultats dans un délai relativement bref.

Accès aux données

L'accès aux données de l'enquête « budget des familles » est possible par l'intermédiaire du Lasmas (coordonnées en annexe 3), partenaire du centre Quetelet lui-même rattaché au CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique).

Le Lasmas archive les fichiers de données de différents producteurs de la statistique publique pour les diffuser aux chercheurs.

L'accès à ces données s'effectue dans le cadre d'un règlement d'ensemble qui spécifie les conditions de diffusion.

Les fichiers sont accessibles gratuitement pour des utilisations dans une finalité de recherche, ce qui exclut donc les utilisations à des fins commerciales.

Dans le cadre d'une finalité de recherche, les données sont accessibles à l'ensemble des chercheurs mais avec des procédures qui diffèrent selon leur statut et leur appartenance institutionnelle.

Pour conclure...

L'INSEE prépare actuellement la prochaine édition de l'enquête « budget des familles » qui doit se dérouler en 2005. La démarche reste définie au niveau National, toutefois l'une des possibilités pour répondre à la question qui nous occupe serait de demander une extension régionale de cette enquête au moyen d'un échantillonnage adéquat. Les résultats cependant ne pourraient être disponibles qu'à l'horizon 2006-2007.

Il semblerait également qu'à la demande des chercheurs de l'INRA, le champ d'investigation de l'autoconsommation soit élargi dans cette prochaine édition de l'enquête « budget des familles », ceci dans le cadre de la problématique des risques alimentaires.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] BERTRAND, M (1993) Consommation et lieux d'achat des produits alimentaires en 1991. INSEE résultats, consommation – modes de vie n°54-55, Paris 299 p.
- [2] DUBEAUX, D (1994) Les français ont la main verte. INSEE PREMIERE n°338, division conditions de vie des ménages, Paris, 4p.
- [3] GRIMLER, G et ROY, C (1990). Activités domestiques : faire, acheter, faire faire ou ne pas faire. INSEE PREMIERE n° 109, division conditions de vie des ménages, Paris, 4p.
- [4] MANON, N (1996) Consommation et modes de vie 1993-1994. INSEE résultats n° 54-55, Paris.
- [5] DUMONTIER, F, PAN KE SHON, JL (2000). Enquête emploi du temps 1998-1999. INSEE résultats, consommation – modes de vie n° 101-102, Paris 325 p.
- [6] CLEMENT.L, DESTANDAU.S, ENEAU.D. Le budget des ménages en 1995. INSEE Résultats Consommation Modes de vie, n° 90, juillet 1997.
- [7] BABAYOU, P (1996). Les disparités régionales de la consommation alimentaire des ménages français. CREDOC, collection des rapports de l'observatoire des consommations alimentaires, Paris 143 p.

ANNEXE 1

**Rendements moyens des principales espèces fruitières en Midi-Pyrénées
(6 départements : 12, 31, 32, 46, 81, 82) en 2001**

	Nombre d'arbres	Superficie (are)	Nombre d'arbres (par ha)	Récolte 2001 (tonnes)	Rendement par arbre (kg/arbre)
Pomme	10 146 906	648 599	1 564,44	234 062	23
Poire	471 734	42 138	1 119,51	8 567	18
Pêche	828 712	95 341	869,21	8 754	11
Prune	2 237 499	523 092	427,75	61 816	28
Abricot	59 352	12 328	481,43	159	3
Cerise	551 681	119 018	463,53	5 164	9
Noix	297 121	252 366	117,73	3 140	11
Kiwi	458 740	72 686	631,13	8 912	19

Source : Direction régionale de l'agriculture et de la forêt – Midi-Pyrénées – enquête vergers 2002

ANNEXE 2

ANALYSE DE L'AUTOCONSOMMATION EN REGION MIDI PYRENEES Note méthodologique rédigée par l'entreprise « Khi2 conseil »

Le contexte

Dans le cadre des investigations menées sur les risques alimentaires, l'Observatoire Régional de la Santé Midi Pyrénées souhaite mieux connaître les comportements d'autoconsommation alimentaire.

Les produits alimentaires auto-consommés étant parmi les rares, si ce n'est les seuls, qui ne soient pas tracés, cette préoccupation revêt un caractère géographique évident devant prendre en compte si possible les lieux de production (ou de cueillette, de chasse, de pêche...) et les lieux de consommation.

Les données disponibles

Lors de l'enquête Budget des Familles 2000, l'INSEE a interrogé sur la production et la consommation de produits autoconsommés.

France entière, dans cette enquête, les taux de pénétration sont les suivants :

Pratique	Exploitation ou disposition	Consommation des produits
Potager	25%	20%
Vergers	16%	8,5%
Poulailler (élevage)	8%	7%
Chasse-Pêche	9,5%	3%
Cueillette	17%	4%
Fournis par d'autres ménages		14%
ENSEMBLE (au moins un)	39%	36%

Compte tenu de la nature de l'enquête et des questions posées, les consommations ne portent que sur les deux semaines précédant le jour d'enquête, les enquêtes ayant été réparties sur toute l'année. Le taux varie d'ailleurs selon les vagues d'enquête de 26% à 44%.

On peut donc estimer qu'environ 40% des ménages français produisent des produits d'autoconsommation et que plus de 50% en consomment.

On remarque par ailleurs qu'environ 6% des ménages sont producteurs non consommateurs.

Le public concerné est donc très important. Malheureusement, les données de l'enquête Budget des Familles ne peuvent pas être exploitées en dessous de l'échelon ZEAT.

Compte tenu des caractérisations locales de l'autoconsommation (climat, relief...), il semble difficile de projeter les résultats nationaux à l'échelle d'une région. Il nous semble donc nécessaire de mettre en place une enquête spécifique.

Remarque :

L'INSEE prépare actuellement le questionnaire de l'enquête BdF 2005. Il semble que, à la demande des chercheurs de l'INRA, le volet Autoconsommation soit approfondi à cette occasion. Néanmoins, la démarche restera définie au niveau national et ne pourra pas être régionalisée.

L'aspect géographique

Sachant la préoccupation liée au risque sanitaire, l'aspect géographique concerne essentiellement deux aspects :

- La localisation des productions de produits auto-consommés, qui correspond au lieu de résidence pour le potager, le verger ou la basse-cour, mais qui est moins définie a priori pour les produits issus de la chasse, de la pêche et de la cueillette,
- Les déplacements de production, qui conduisent à consommer les produits en dehors de leur zone de production.

Les objectifs précis de l'enquête doivent être précisés. Il est possible, selon l'objectif poursuivi :

- Soit d'interroger uniquement des producteurs, qui sont le plus souvent consommateurs de leur production, et de les interroger pour chaque type de produit sur la description de leur production, la localisation, les volumes produits (il conviendra, selon les produits, de mettre en place un mode d'interrogation auquel les personnes sont à même de répondre) et sur l'utilisation des produits :
 - Consommation personnelle
 - Produits donnés à des personnes de la zone d'habitat
 - Produits donnés en dehors de la zone
- Soit d'interroger uniquement des consommateurs, qui sont assez souvent des producteurs, et de les interroger pour chaque type de produits sur la description de leur consommation la localisation (le plus souvent le domicile), les volumes consommés (il conviendra, selon les produits, de

mettre en place un mode d'interrogation auquel les personnes sont à même de répondre) et sur l'origine des produits :

- Auto production au lieu de résidence ou dans la zone d'habitat
- Production reçue en provenance de la zone d'habitat
- Production reçue venant de l'extérieur de la zone d'habitat (quelle zone ?)

La notion de localisation est essentielle dans ce processus. Elle devra être analysée par zone, et, par voie de conséquence, l'échantillon devra être structuré par zone. Ce découpage intervient donc dans la construction de l'enquête et dans son exploitation. Défini en lien avec l'ORS, il nous semble devoir comporter au minimum huit à dix zones et au plus une vingtaine.

L'enquête

L'enquête serait réalisée sur un échantillon représentatif de chaque zone selon trois critères :

- Un critère géographique, en définissant un nombre d'enquête par commune au prorata de la population,
- Deux critères sociodémographiques (âge, CSP).

Le principe serait de rechercher soit des producteurs, soit des consommateurs. Par souci de simplicité, la suite est établie dans le cadre d'une enquête « Producteurs », les éléments étant transposables presque à l'identique pour une enquête « Consommateurs ».

L'enquête serait menée par téléphone selon une méthode CATI. Les numéros seraient préalablement affectés à la commune pour gérer informatiquement le critère géographique.

Le questionnaire comprendrait 4 parties :

- Une partie Âge et CSP, pour filtrer sur les quotas,
- Une partie Filtre sur la production de produits destinés à l'autoconsommation en 6 rubriques (exploitation d'un potager, d'un verger, d'une basse-cour, pratique de la chasse, de la pêche, de la cueillette).
 - Si aucune production n'est effective, passation directe du signalétique
 - Sinon, suite du questionnaire de préférence auprès de la personne productrice, soit généralement l'homme.
- Une partie descriptive de la production s'appuyant sur une nomenclature produit à définir avec l'ORS (la nomenclature de produits alimentaires autoconsommés utilisée par l'Insee lors de l'enquête BdF2000 comprend 42 rubriques – voir annexe). Pour chaque produit obtenant un oui :
 - L'ordre de grandeur du volume produit (hebdomadaire, mensuel, annuel) au cours de l'année écoulée, selon une unité adaptée à chaque produit,
 - Pour les vergers, basse-cours, potagers : les moyens de la production (surface, nombre d'arbres...)

- Pour la chasse, la pêche, la cueillette : la zone habituellement fréquentée,
- La proportion
 - directement consommée,
 - donnée à des personnes tierces → code commune de résidence de chaque personne concernée (max. = les 5 principaux) puis re codification selon le zonage retenu.
- Une partie signalétique posée à toutes les personnes entrant dans les quotas, ce qui permettra de mener des analyses de pénétration par segment de « clientèle ». Le signalétique comportera les variables habituelles (type de logements, propriétaire/locataire, tranche de revenu, statut familial) et, éventuellement, des variables portant sur les comportements alimentaires (à définir).

Les exploitations

Les données recueillies permettent, par produit, de reconstituer une évaluation des quantités produites par zone et de décrire les lieux de consommation.

Elles fournissent notamment une estimation des consommations de production réalisées dans la région mais consommées en dehors.

Par contre, elles ne fournissent pas les consommations dont la production a été réalisée en dehors de la région Midi-Pyrénées.

Les résultats peuvent être présentés sous forme cartographique permettant de donner une lecture spatiale rapide des risques sanitaires associés aux différents produits et de visualiser les schémas géographiques de propagation possible.

Aspects budgétaires

Compte tenu des éléments décrits ci-dessus, et :

- en prenant un taux de pénétration des producteurs de l'ordre de 40 % (soit 2,5 contacts pour 1 questionnaire complet)
- un questionnaire d'une durée de 15' environ ⁹, dont 4' maximum pour le tronc commun (filtre et signalétique),

le coût d'obtention de 1.000 questionnaires complets producteurs et de 1.500 questionnaires signalétiques non-producteurs (soit une analyse sur 10 zones avec 100 producteurs par zone) serait, après traitement et analyse, de 32.500 € environ, le coût étant proportionnel au nombre d'enquêtes recherchées.

⁹ En moyenne, un producteur pratique 2 activités parmi les six proposées (potager, verger, basse-cour, chasse, pêche, cueillette), et il y a en moyenne 7 produits par activité (42/6). Il conviendra donc de vérifier la production de 14 produits différents, sachant que le nombre de postes effectivement décrit sera de l'ordre de 3 ou 4.

Nomenclature produits auto consommés de l'enquête BdF 2000 - INSEE

Table autoconsommation - produits autoconsommés

Libellé de la variable : **Code des produits autoconsommés**

031 : lapins (de son élevage)
032 : volailles (de son élevage)
033 : lait (de son exploitation familiale...)
034 : oeufs (de son exploitation familiale...)
035 : autres produits (de son exploitation familiale..)
041 : lièvres (issus de la chasse)
042 : oiseaux (issus de la chasse)
043 : poissons (issus de la pêche)
044 : autres produits issus de la chasse ou de la pêche
051 : légumes tels que champignons... (cueillis ou ramassés)
052 : fruits tels que mûres, pommes, prunes... (cueillis ou ramassés)
053 : escargots (ramassés)
054 : autres produits (cueillis ou ramassés)
061 : légumes (issus de l'auto production d'un autre ménage)
062 : fruits (issus de l'auto production d'un autre ménage)
063 : volailles, lapins, gibiers (issus de l'auto production d'un autre ménage)
064 : viande (issus d'auto production d'un autre ménage)
065 : oeufs (issus d'auto production d'un autre ménage)
066 : beurre (issus d'auto production d'un autre ménage)
067 : lait (issus d'auto production d'un autre ménage)
068 : poissons (issus d'auto production d'un autre ménage)
069 : autres produits (issus d'auto production d'un autre ménage)
101 : pommes de terre (issues de son potager)
102 : salades (issues de son potager)
103 : tomates (issues de son potager)
104 : carottes (issues de son potager)
105 : poireaux (issus de son potager)
106 : haricots verts (issus de son potager)
107 : choux (issus de son potager)
108 : radis (issus de son potager)
109 : courgettes (issues de son potager)
110 : oignons (issus de son potager)
111 : autres produits (issus de son potager)
201 : pommes (issues de son potager)
202 : fraises (issues de son potager)
203 : cerises (issues de son potager)
204 : prunes (issues de son potager)
205 : poires (issues de son potager)
206 : abricots (issus de son potager)
207 : pêches (issues de son potager)
208 : raisins (issus de son potager)
209 : framboises (issues de son potager)
201 : autres produits (issus de son potager)

Remarque :

Dans l'enquête BdF 2000, pour 4000 ménages ayant auto-consommés, on retrouve 14.000 lignes produits codés à partir de cette nomenclature. On peut donc considérer que le nombre moyen de produits auto-consommé est inférieur à 4.

ANNEXE 3

Questionnaire relatif à l'autoconsommation dans l'enquête « budget des familles » 2000-2001.

3ème visite

Les questions sont les mêmes que celles posées en 2ème visite; on retrouve les modules suivants:

Dépenses effectuées par le ménage
Opinion du ménage selon la semaine écoulée
Invités reçus à domicile
Repas pris à l'extérieur du domicile
Rappel du tableau de composition du ménage

Un seul module a été ajouté : **L'AUTOCONSOMMATION**

• **C_AUTO** Pour les besoins de l'enquête et afin d'en estimer la valeur, nous allons vous poser quelques questions au sujet des produits alimentaires autoconsommés, c'est-à-dire :

- produits tirés de VOTRE jardin, verger, exploitation familiale
- produits provenant de la chasse, de la pêche, de la cueillette
- préparations réalisées à partir de tels produits comme confitures, conserves et congelés

Sont exclues les préparations alimentaires effectuées à partir de produits achetés (exemple : on ne compte pas les confitures réalisées avec des fruits achetés dans le commerce) ou des surgelés.

- cadeaux reçus de produits de ce type (provenant d'autres ménages : famille, voisins, amis)

Taper un caractère pour continuer.

• **C_AUTO2** On enregistre LES QUANTITES CONSOMMEES AU COURS DES 14 JOURS D'ENQUETE, quelle que soit la période de récolte ou de préparation de ces produits (antérieure à la période d'enquête ou non)

Exemples :

- récolte pendant la période d'enquête : on ne compte pas les 50 kg de pommes de terre récoltés pendant les 14 jours mais les 3 kg PRELEVES et CONSOMMES au cours des 14 jours

- préparation avant la période d'enquête : sur les 10 pots de confiture préparés l'été dernier avec les fruits du jardin, on compte le POT ENTAME au cours des 14 jours d'enquête; sur le sanglier ramené de la chasse et congelé l'automne dernier, on compte LA CUISSE prélevée et consommée au cours des 14 jours de relevé

Taper Entrée pour continuer.

Disposition d'un jardin potager, verger, poulailler, clapier, basse-cour Ressources de la chasse, pêche, cueillette de fruits, légumes...

• **EXPOTA** Une personne de votre ménage dispose-t-elle d'un jardin potager dont elle tire des légumes pour la consommation du ménage (*immédiate ou non*) ou dont elle fait cadeau ?

1	Oui
2	Non

• **EXVER** Une personne de votre ménage dispose-t-elle d'un verger dont elle tire des fruits pour la consommation du ménage (*immédiate ou non*) ou dont elle fait cadeau ?

1	Oui
2	Non

• **EXCLA** Une personne de votre ménage dispose-t-elle d'un poulailler, d'un clapier ou d'une basse-cour dont elle tire un certain nombre de produits pour la consommation du ménage (*immédiate ou non*) ou dont elle fait cadeau ?

1	Oui
2	Non

- **EXCHAS** Une personne de votre ménage va-t-elle à la chasse ou à la pêche ?

1	Oui
2	Non

- **EXCUEI** Une personne de votre ménage a-t-elle l'habitude de cueillir des fruits ou des légumes (*châtaignes, champignons, mûres, pommes*) gratuits ou de ramasser des escargots ?

1	Oui
2	Non

- **Filtre(s) sur la question :**
bdf1.actagr.Exploi = Oui

- **EXEXPL** Vous avez une exploitation agricole. Prenez-vous des produits issus de cette exploitation pour votre consommation personnelle ?

1	Oui
2	Non

- **EXEXT** Votre ménage reçoit-il des produits provenant de l'autoproduction d'un autre ménage qu'il consomme ?

1	Oui
2	Non

Etude de l'autoconsommation

Filtre(s) sur le bloc :
(autocec.Expota = Oui) OU autocec.Exexpl = Oui

Jardin potager ou exploitation familiale

- **JARVER1** Depuis le ^date, date du 1er jour de remplissage des carnets, votre ménage a-t-il consommé des légumes de son jardin potager ou de son exploitation familiale ?
Ces légumes ont pu être cueillis ou ramassés au cours des 14 jours ou bien avant mais mis en conserve ou congelés.

1	Oui
2	Non

- **Filtre(s) sur la question :**
Jarver1 = Oui

- **PROD1** Quels légumes issus de son jardin potager ou de son exploitation familiale le ménage a-t-il consommé ?

Version métropolitaine		Version DIRAG		Version réunionnaise	
1	Pommes de terre	1	Igames, patates douces	1	Pommes de terre
2	Salades	2	Salades, laitues	2	Salades
3	Tomates	3	Tomates	3	Tomates
4	Carottes	4	Epinards	4	Carottes
5	Poireaux	5	Avocats	5	Avocats
6	Haricots verts	6	Haricots verts	6	Chouchou
7	Choux	7	Choux	7	Grosses tomates
8	Radis	8	Concombres	8	Brèdes
9	Courgettes	9	Christophines	9	Patates douces
10	Oignons	10	Citrouilles, giraumons	10	Songes
11	Autres (5 possibilités)	11	Autres (5 possibilités)	11	Autres (5 possibilités)

- **Filtre(s) sur la question :**
nature1 = AUTRES LEGUMES

PREC1 De quels légumes s'agit-il ?

- **UNIT1** Quelle quantité ^d1 ^nature1 ^aut1 le ménage a-t-il consommé depuis le ^date, date du 1er jour de remplissage des carnets ?
Choisir d'abord l'unité

1	Grammes
2	Kilogrammes
3	Nombre
4	Litres

- **REC1** Quelle quantité ^d1 ^nature1 ^aut1 le ménage a-t-il consommé ?
Donner la quantité en ^unit1.

1 à 999997	
------------	--

- **Filtre(s) sur la question :**
nature1 = AUTRES LEGUMES

SUIT1 Le ménage a-t-il consommé d'autres légumes ?

1	Oui
2	Non

Si le ménage a consommé plusieurs autres légumes, on remplit de nouveau les questions **PREC1**, **UNIT1**, **REC1**, et ainsi de suite...

Etude de l'autoconsommation

Filtre(s) sur le bloc :
(autocex.Exver = Oui) OU autocex.Exexpl = Oui)

Verger ou exploitation familiale

- **JARVER2** Depuis le ^date, date du 1er jour de remplissage des carnets, votre ménage a-t-il consommé des fruits de son verger ou de son exploitation familiale ?

Ces fruits ont pu être cueillis ou ramassés au cours des 14 jours ou bien avant mais mis en conserve ou congelés.

1	Oui
2	Non

- **Filtre(s) sur la question :**
Jarve2 = Oui

PROD2 Quels fruits issus de son jardin potager ou de son exploitation familiale le ménage a-t-il consommé ?

Version métropolitaine		Version DIRAG		Version réunionnaise	
1	Pommes	1	Goyaves	1	Goyaviers
2	Fraises	2	Bananes dessert,makandjas	2	Bananes
3	Cerises	3	Mangues	3	Letchis
4	Prunes	4	Mandarines	4	Mangues
5	Poires	5	Oranges	5	Papayes
6	Abricots	6	Cerises pays, surettes	6	Oranges
7	Pêches	7	Pamplemousses, chadecks	7	Longanis
8	Raisins	8	Ananas	8	Ananas
9	Framboises	9	Maracudjas	9	Bibasse
10	Autres (5 possibilités)	10	Autres (5 possibilités)	10	Autres (5 possibilités)

- **Filtre(s) sur la question :**
nature2 = AUTRES FRUITS

PREC2 De quels fruits s'agit-il ?

- **UNIT2** Quelle quantité ^d2 ^nature2 ^aut2 le ménage a-t-il consommé depuis le ^date, date du 1er jour de remplissage des carnets ?
Choisir d'abord l'unité

1	Grammes
2	Kilogrammes
3	Nombre
4	Litres

- **REC2** Quelle quantité ^d2 ^nature2 ^aut2 le ménage a-t-il consommé ?
Donner la quantité en ^unit2.

1 à 999997	
------------	--

- **Filtre(s) sur la question :**
nature2 = AUTRES FRUITS

SUIT2 Le ménage a-t-il consommé d'autres fruits ?

1	Oui
2	Non

Si le ménage a consommé plusieurs autres fruits, on remplit de nouveau les questions **PREC2**, **UNIT2**, **REC2**, et ainsi de suite...

Etude de l'autoconsommation

Filtre(s) sur le bloc :
(*autocecx.Excla = Oui*) OU (*autocecx.Exexpl = Oui*)

Elevage ou exploitation familiale

- **CLAPEL** Depuis le ^date, date du 1er jour de remplissage des carnets, votre ménage a-t-il consommé des produits de son élevage ou de son exploitation familiale ?
Ces produits ont pu être pris au cours des 14 jours ou bien avant mais mis en conserve ou congelés.

1	Oui
2	Non

On pose les questions allant de PROD à SUIT

Etude de l'autoconsommation

Filtre(s) sur le bloc :
(*autocecx.Exchas = Oui*) OU (*autocecx.Exexpl = Oui*)

Chasse ou pêche

- **CHAPE** Depuis le ^date, date du 1er jour de remplissage des carnets, votre ménage a-t-il consommé des produits issus de la CHASSE ou de la PECHE ?
Ces produits ont pu être pris au cours des 14 jours ou bien avant mais mis en conserve ou congelés.

1	Oui
2	Non

On pose les questions allant de PROD à SUIT

Etude de l'autoconsommation

Filtre(s) sur le bloc :

(autoex.Excuel = Oui) OU autoex.Exexpl = Oui)

Cueillette Ramassage

- **CUEIL** Depuis le ^date, date du 1er jour de remplissage des carnets, votre ménage a-t-il consommé des produits qu'un membre du ménage a cueilli ou ramassé ?

Ces produits ont pu être pris au cours des 14 jours ou bien avant mais mis en conserve ou congelés.

1	Oui
2	Non

On pose les questions allant de PROD à SUIT

Etude de l'autoconsommation

Filtre(s) sur le bloc :

autoex.Exext= Oui

Chasse ou pêche

- **CADRE** Depuis le ^date, date du 1er jour de remplissage des carnets, votre ménage a-t-il consommé des produits provenant de l'autoproduction d'un autre ménage ?

Ces produits ont pu être pris au cours des 14 jours ou bien avant mais mis en conserve ou congelés.

1	Oui
2	Non

On pose les questions allant de PROD à SUIT

Cette partie consacrée aux produits autoconsommés est terminée.

- **FINCARN3** Nous avons terminé la vérification des carnets afin de nous assurer qu'aucune dépense du ménage n'a été oubliée durant cette semaine

Sauvegarder par F3.

Taper un caractère pour clore.

Coordonnées de l'institut Lasmas

IRESCO – 59-61, rue Pouchet- 75849 PARIS Cedex 17

Tél : 01 40 25 10 03

Fax : 01 40 25 12 47

Mail : www.iresco.fr/labos/lasmas/accueil

Contact pour commander des fichiers : Me Irène Fournier-Mearelli